CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

BULLETIN MUNICIPAL N°1

DÉCEMBRE 2020

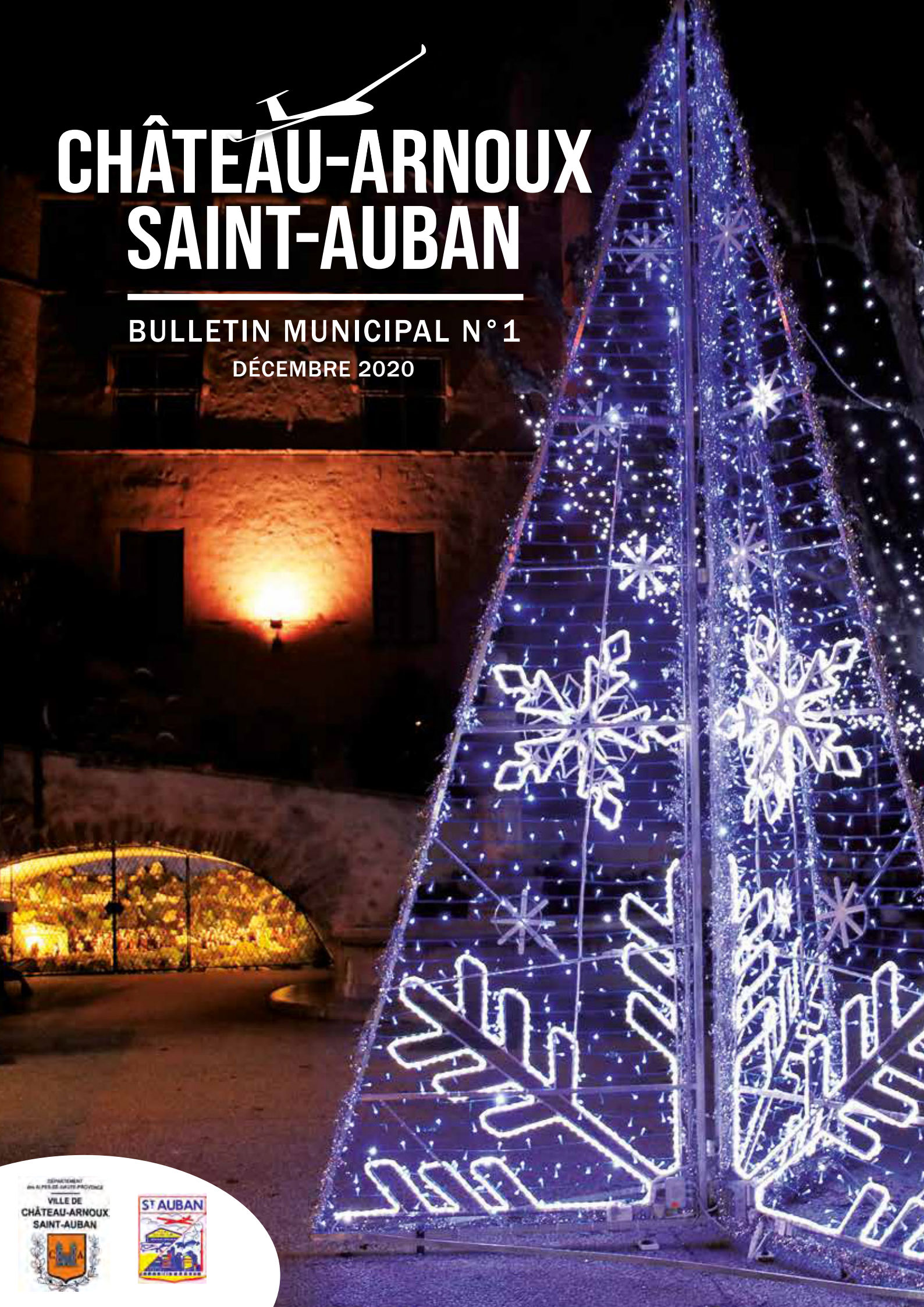

DÉPARTEMENT
des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

VILLE DE
CHÂTEAU-ARNOUX
SAINT-AUBAN

ST AUBAN

INFOS UTILES

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél : 04 92 33 20 00
www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFS .....Tél : 04 92 33 20 02
(Etat civil - Affaires scolaires...)
vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :
Fermeture le mardi après-midi

LES SERVICES TECHNIQUES .....Tél : 04 92 33 20 01
Astreinte technique urgences
(après 16 h et week-ends) .....Tél : 06 09 54 52 02

Gestion équipements (occupation des salles) .....Tél : 04 92 33 22 36

Enlèvement des encombrants .....Tél : 04 92 33 20 01
Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement).1er et 2e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissement.....Tél : 04 92 30 58 40
Astreinte.....Tél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-Arnoux.....Tél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France Services .....Tél : 04 92 37 25 94

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi. En raison de la crise sanitaire, ouverture normale le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN
Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication :
René VILLARD

Commission communication :
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban
1 Rue Victorin Maurel,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication

Photographies : © Mairie

Création et mise en page : M. Pellegrini [grafist]

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépot légal : Décembre 2020

ce numéro a été tiré à 3100 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé sur du papier respectant la norme PEFC, avec encres végétales

SOMMAIRE N° 1

VIE MUNICIPALE
La maison de santé pluri-professionnelle (msp) 4
Une navette communale 4
Fermeture du bureau de poste de saint-auban.....5
Le programme "petites villes de demain".....5
Mieux communiquer 6
Les rendez-vous du Maire se délocalisent.....6
Pour que vivent nos commerces de proximité 7
Motion de soutien à l'activité économique de proximité.....7
Finances de la commune 8
Evolution des dotations de l'État 2013 à 2020 9
Le CCAS 10
Animation enfance jeunesse 11
Personnes âgées.....13
Personnes invalidées par l'âge 13
Halte à la maltraitance intra-familiale.....13
La rentrée scolaire 2020-2021 14
L'éducation artistique et culturelle 14
Festivités : les illuminations de Noël 15
Rénovation de la rotonde du stade Grabinsky 16
Chantiers en cours.....17
Création des conseils de quartier 18
Le conseil municipal de jeunes 18
Le conseil des sages 18
Hommage local et vigilance 19
Hommage aux porte-drapeaux 19

LA VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE
Les associations s'adaptent 20
Journées européennes du patrimoine 2020.....21

HISTOIRE LOCALE
Immeuble communal hôtel des postes ou bourse du travail.22
La place Pechiney hier et aujourd'hui 22
Du centre d'apprentissage de Saint-Auban à la maison familiale rurale 23

PLUS D'INFOS
Services ADS 24
Service patrimoine - Foncier 24
La reconnaissance de catastrophe naturelle 24
La police municipale a déménagé.....24
Permanences Maison France Service.....25
Entre chats et chiens 25

TRIBUNE LIBRE
Le mot de "Démocratie CASA".....26
Le mot de "CASA 2020 " 26

DERNIÈRE MINUTE
Vœux 2021 27

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
Le port du masque obligatoire jusqu'au 10 janvier 2021

Sur le site internet de la Mairie, vous trouverez l'arrêté préfectoral n°2020- 335-018 imposant le port du masque jusqu'au 10 janvier 2021 inclus.

Sur tout le territoire de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban à l'exception des massifs boisés.

René VILLARD,

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban

Vice-président Provence Alpes-Agglo
délégué aux déchets

Madame, Monsieur, Cher(e)s Ami(e)s

Nous arrivons à cinq mois de la prise de nos fonctions. Durant cette brève période, et dans des conditions plutôt délicates, toute mon équipe s'est immédiatement mise au travail. Tout le monde est resté sur le pont malgré la période des vacances d'été.

Chacun s'est impliqué dans son rôle d'adjoint, de délégué, et ce sont 22 personnes qui œuvrent pour le bien être de notre population de Château Arnoux Saint-Auban.

Dans ce premier numéro du nouveau bulletin municipal, nous vous rendons compte du travail accompli, et des différents chantiers lancés malgré les contraintes sanitaires que nous subissons tous.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des municipales, nous nous efforçons de développer la démocratie participative. De nouvelles dispositions ont été insérées dans le règlement intérieur de notre Conseil municipal. Nous avançons sur la création des Conseils de quartier. Un Conseil des Sages, sera mis en place au début de l'année prochaine. Puis un Conseil des Jeunes sera installé.

Et très prochainement, vous allez être sollicités pour une consultation citoyenne sur la Poste de Saint-Auban.

Nous avons la volonté de répondre aux attentes, malgré les contraintes, comme les charges financières imprévues consécutives à l'épidémie. Ce qui nous pénalise le plus, ce sont les nouvelles mesures qui vont encore réduire les ressources des collectivités, l'État ayant décidé de diminuer la fiscalité locale sur les entreprises sans s'engager sur les compensations. Tout cela s'ajoute à la crise sanitaire et à la crise économique que nous traversons.

Nous voulons cependant croire aux annonces positives concernant Château-Arnoux Saint-Auban. Ainsi, notre commune a été intégrée dans le dispositif « Petites villes de demain », et notre site industriel s'est vu attribuer le label « site clés en mains » favorisant l'accueil d'entreprises nouvelles. Ces ouvertures donnent un surcroit de travail aux services et aux élus pour présenter des dossiers éligibles et obtenir des subventions annoncées, mais nous ne ménagerons pas nos efforts.

Depuis le mois de mars nous craignons la maladie pour nous et pour tous nos proches. Les relations sociales se réduisent, la morosité s'installe.

Pour rompre, au moins l'espace d'un moment, avec cette période difficile, nous avons essayé de retrouver l'esprit festif traditionnel, nous avons voulu créer une ambiance colorée, faite de lumière et de joie retrouvée. C'est pourquoi nous avons apporté une attention particulière aux illuminations de Noël sur notre commune.

Je voudrais rendre hommage à l'ensemble des services techniques qui ont fait un travail remarquable pour que ces illuminations soient réussies. Merci à l'ensemble du personnel communal qui s'investit sans compter pour nous accompagner dans toutes nos taches

Le Conseil municipal et moi-même vous remercions sincèrement, pour votre attachement au service public.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

LA MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE (MSP)

Pour notre commune il est important de consolider l'offre de santé, pour les années à venir.

En effet selon l'ARS (l'agence régionale de santé) notre territoire, avec le départ en retraite de médecins, est considéré comme fragile notamment en matière d'offre de médecine générale.

La maison de santé, parce qu'elle constitue une réponse à l'évolution des modes d'exercice souhaitée par de nombreux professionnels de santé, peut faciliter et encourager l'installation de médecins ou les aider à rester.

Aussi nous avons entrepris une réflexion concernant la création d'une maison de santé. L'aboutissement d'un tel projet doit répondre, dans un premier temps, à des critères de faisabilité, de prospective, menés en concertation avec les professionnels de santé.

Pour ce faire le conseil municipal a adopté une convention permettant à la commune d'être accompagnée par le groupement mutualiste « la Mut' » pour la formalisation d'une étude d'opportunité. A noter que ce groupement mutualiste a accompagné la création des MSP à Digne et Sisteron.

Élus en charge
du dossier santé :
Gilbert RISSO
g.risso@mairie-casa04.fr
Gérard BENOIT
g.benoit@mairie-casa04.fr

LA MUT

**Mutualité Française PACA
Services de Soins
et d'Accompagnement Mutualistes**

Optique, dentaire, audition, petite enfance, prévention dépendances et handicap, déficience visuelle, téléassistance, accompagnement social, service infirmier, tels sont les champs d'intervention de La Mut' sur la région SUD

**Sur les Alpes de Haute Provence
La Mut' c'est :**

- ➢ une équipe de coordonnateurs de Maisons de Santé Pluri professionnelle (MSP)
- ➢ une équipe mobile de santé visuelle
- ➢ La Mut' a accompagné la création des MSP de Digne et de Sisteron.

UNE MAISON DE SANTÉ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) est une structure de proximité avec une équipe constituée de professionnels médicaux et paramédicaux libéraux et conventionnée secteur 1, dont à minima 2 médecins généralistes et 1 professionnel paramédical. D'autres professionnels (nutritionniste, sage-femme, psychologue etc...) peuvent également intervenir.

Elle assure des activités de soins sans hébergement. Elle vise à offrir à la population de son territoire, en un même lieu (ou non), un ensemble de services de santé de proximité tant en matière de soins que de prévention et d'éducation pour la santé.

Extrait du Cahier des charges des MSP ARS PACA.

UNE NAVETTE COMMUNALE

Une des particularités de notre commune est son étendue géographique sur plus de 7 km.

Pas facile pour les personnes ne disposant pas de moyens de locomotion d'utiliser tous les services et fréquenter tous les commerces.

C'est pourquoi, il nous est apparu comme une évidence qu'il fallait faciliter le déplacement de chacun sur tous les secteurs de Château-Arnoux et Saint-Auban.

Une navette communale sera mise en place très prochainement et desservira de Font-Robert à La Casse, les points essentiels de la vie quotidienne, tels que l'épicerie sociale à Font Robert, les services de la mairie au Château, les deux cimetières, les Salettes, les Lauzières, le stade Grabinski et le plan d'eau, la Place Pechiney et la Maison France Services...

Elle fonctionnera du lundi au vendredi et sera entièrement GRATUITE.

A sa mise en service, une information a la population sera diffusée qui précisera les points d'arrêts ainsi que les horaires.

Elue déléguée « déplacements urbains circulation douce » :
Virginie SACCO - v.sacco@mairie-casa04.fr

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-AUBAN :
LA POPULATION CONSULTÉE

Chacun d'entre vous a été informé par La Lettre du Maire n° 3 exclusivement consacrée à la fermeture du Bureau de Poste de Saint-Auban, de l'inquiétude certaine de la Municipalité.

En effet, malgré tous les efforts pour mener à bien des négociations et la prolongation des accords de 2017, la Direction de la Poste annonce cette fermeture pour juin 2021.

Pour sauver ce service public indispensable aux habitants et son maintien dans ses services actuels, plusieurs actions vont vous être proposées.

Pour faire entendre la voix de chacun, amplifiant et consolidant ainsi celle de la Municipalité, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 30 novembre 2020, d'organiser une consultation de la population. Il est très important que vous tous participiez massivement pour témoigner de votre désapprobation et votre refus pour cette fermeture imposée par la Direction de la Poste. Cette décision n'est pas acceptable.

Vous allez être destinataires individuellement dans les semaines à venir d'une note qui expliquera le déroulé de cette consultation qui se fera par internet.

D'ores et déjà, nous vous apportons quelques précisions sur cette organisation.

- Le vote sera possible exclusivement sur une plateforme dédiée qui va être créée par la Société Néovote (agréé par le Ministère) prestation commandée par la Commune.
- Un code confidentiel sera adressé à chaque électeur afin qu'il puisse se connecter et enregistrer son vote qui va se traduire par OUI ou NON à la question suivante :

« Êtes-vous d'accord pour le maintien du bureau de poste en plein exercice sur Saint-Auban ? »

Les personnes ne disposant pas d'ordinateur ou de connexion internet auront la possibilité d'apporter leur vote sur les deux lieux publics qui seront ouverts aux heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h) :

- à Saint-Auban : Mairie annexe
- à Château-Arnoux en mairie

Cette consultation se déroulera du lundi 18 au dimanche 31 janvier 2021.

Nous avons besoin de vous !

Élu délégué aux services publics :
Antoine HERNANDEZ
a.hernandez@mairie-casa04.fr

LE PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Voilà c'est décidé ! Notre commune, après avoir été en octobre dernier candidate pour figurer dans le programme « **Petites villes de demain** », est lauréate avec 8 autres communes du département pour participer à ce programme.

C'est une bonne nouvelle, l'objectif de ce programme étant d'aider les communes « dans la définition de leur projet de territoire, afin de faire vivre leur centre-ville ».

Il doit permettre à la commune, confrontée à des difficultés d'attractivité, de construire des projets de revitalisation « *d'améliorer les conditions de vie des habitants, d'être accompagné dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement* ».

Concrètement les communes élues pourront bénéficier d'un soutien en ingénierie (moyens pour définir un projet de territoire), des financements sur des mesures thématiques ciblées :

- Ecologie (Rénovation énergétique, rénovation logements anciens...)
- Compétitivité (restructuration, réhabilitation commerciale...)
- Cohésion (couverture fibre optique, accès aux soins...)

Chiffres clés :

- 1000 communes accompagnées par le programme,
- 3 Milliards € budget prévisionnel du programme pour les 6 années à venir.

MIEUX COMMUNIQUER

« La libre communication des pensées et des opinions est un droit des plus précieux de l'homme. » (Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen – article XI)

NOUVELLE ORGANISATION

FACEBOOK

SITE INTERNET

PANNEAUX LUMINEUX

EXPRESSION LIBRE ET PUBLIQUE

La communication au sein de la collectivité est pour nous essentielle pour développer et maintenir des liens entre les citoyens et aussi vis-à-vis de l'extérieur.

Notre volonté est d'améliorer et renforcer la circulation d'informations avec cohérence et transparence.

Mieux informer, faire mieux participer et échanger :

Aujourd'hui l'ère numérique nous oblige à réfléchir à de nouvelles manières de communiquer ; d'être à l'écoute des personnes et ainsi plus proche d'elles sans laisser de côté ceux qui n'utilisent pas l'informatique par manque de moyen ou parce que cette technologie ne touche pas toutes les générations, dont les plus anciens, « nostalgiques du bon vieux temps ».

Dans cet état d'esprit, le service communication a été remanié et rattaché au cabinet du Maire.

Nous avons mis en place un nouveau site web relié à la page Facebook. Il est en cours de finalisation mais visible.

Plus moderne, plus dynamique dans sa façon de traiter l'actualité, il permet aussi aux utilisateurs de soumettre en ligne des propositions, des avis, des projets via une boite à idées.

Des forums pour les conseils de quartier et de la jeunesse viendront compléter cette offre.

Des nouveaux tableaux lumineux plus visibles, des panneaux d'affichages libres et publics, seront très prochainement installés (Retard lié à la crise sanitaire)

Pour maintenir une mise en lien maximale avec la toute la population et dans un souci de n'oublier personne, la communication papier est renforcée et sera maintenue tout au long de notre mandat. (Lettre du Maire, et bulletin municipal)

La crise actuelle sans précédent nous laisse peu de visibilité pour l'avenir. Nous en sommes conscients mais nous devons garder confiance, rester solidaires, bienveillants et garder le contact.

Aussi n'hésitez pas.... Si besoin.

Adjointe déléguée à la communication
à la culture et au patrimoine :
Geneviève Pelegrina
g.pelegrina@mairie-casa04.fr

Site web : https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/
Page Facebook : https://www.facebook.com/MairieChateauArnouxSaintAuban/

LES RENDEZ-VOUS DU MAIRE SE DÉLOCALISENT

Conformément aux engagements de campagne axés sur la proximité, la volonté de l'équipe municipale est de renforcer le lien entre la population, les élus et les services municipaux.

Le Maire a décidé d'organiser une permanence d'une semaine sur deux à la Mairie Annexe de Saint-Auban

Le but est de faciliter les rencontres et les échanges avec les administrés, sur un lieu plus adapté à ceux qui ne peuvent se rendre à la Mairie principale ou ne peuvent accéder aux étages.

Par mesure de sécurité sanitaire, ces échanges privilégiés ont lieu sur rendez-vous en contactant la mairie au 04.92.33.20.29

Au plaisir de vous y rencontrer, dans le respect des gestes barrières !

POUR QUE VIVENT NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le commerce sur Château-Arnoux-Saint-Auban souffre depuis longtemps de perte d'activité.

Cette année, la crise COVID a contraint nos commerçants à mettre en place des mesures d'hygiène (port du masque, gel, distanciation), et en cette fin d'année à subir une fermeture obligatoire pour les commerces « non essentiels ».

Cette période difficile pour tous nos commerçants va être insurmontable pour certains. La mairie essaye d'être au plus près de chaque commerçant, artisan, ainsi que ceux qui exercent leur activité à domicile.

Bien sur rien ne remplacera leur chiffre d'affaire, mais certains souffrent aussi de l'absence de contact, de la perte des liens humains qu'ils ont tissé avec leur clientèle depuis plusieurs années.

Et l'inverse est vrai aussi.

Alors espérons qu'avec le déconfinement progressif et l'ambiance festive créée par les illuminations des espaces publics, nous verrons bientôt revivre la pleine activité commerciale.

Et pour que chacun puisse préparer les fêtes de fin d'année sans oublier nos commerces de proximité, une plaquette présentant nos commerçants a été éditée en collaboration avec eux et distribuée dans toutes les boites aux lettres.

Les commerces ne figurant pas sur cette plaquette feront l'objet d'un additif distribué courant janvier.

* à consulter sur le site internet de la commune : chateau-arnoux-saint-auban.fr

Élue déléguée au commerce local
commerce forain et fêtes votives :
Frédérique BARDIES
f.bardies@mairie-casa04.fr

MOTION DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Notre pays fait face à une crise sans précédent, tant sur plan sanitaire qu'économique et social.

Nous sommes conscients de la gravité de la situation et de l'importance du confinement. Les élus sont toujours soucieux de préserver la santé de leurs concitoyens.

Aujourd'hui, bien que certains territoires soient moins impactés, il appartient à tous, au nom de la solidarité nationale de veiller au respect et à l'application des mesures de distanciation et des gestes barrières.

Le nouveau confinement annoncé par le Président de la République et en vigueur depuis le vendredi 30 octobre dernier, met à l'épreuve l'économie nationale et impacte fortement l'activité économique, dont celle de notre territoire.

Bien que ce second confinement soit plus souple que celui que nous avons connu au printemps, le Gouvernement a décidé la fermeture des commerces « non essentiels ».

Il est donc demandé à ces petits commerçants de fermer le rideau durant ces prochaines semaines, pour enrayer le développement de l'épidémie.

Les élus sont particulièrement sensibles à ces fermetures, soutenant tous les jours les commerces présents dans leurs communes.

Ce dispositif pose deux difficultés.

Une inégalité de traitement incomprise de nombreux commerçants, alors qu'ils ont démontré leur capacité à mettre en place un protocole sanitaire strict.

Une situation qui se révèle également incompréhensible pour nos concitoyens.

Cette pratique conduira inévitablement à la fermeture définitive de certains commerces de proximité, impactant alors la vitalité de notre territoire.

Cependant, pour rétablir un équilibre entre tous les commerces, notamment dit en ligne, les élus souhaitent qu'un traitement juste soit appliqué.

Nous demandons donc solennellement au Gouvernement des mesures d'assouplissement, pour permettre la réouverture des surfaces de vente et de service de proximité dans un cadre sanitaire respecté.

05/11/2020

FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale, il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Cette année, entre l'installation du conseil municipal le 3 juillet et le vote du budget le 27 juillet, le délai a été extrêmement court pour élaborer un vrai « budget de projet » pour une première année de mandat. C'est donc un budget de transition qui a été adopté, un budget pour une part importante lié à la précédente équipe municipale, un budget déjà exécuté sur les 6/12ème de l'année.

Un budget marqué aussi par notre « empreinte » comme par exemple sur plusieurs opérations : vidéo-surveillance, dépenses imprévues (cadre de vie, patrimoine, travaux divers...) subventions aux associations, au CCAS...

Le budget prévisionnel de la Commune s'articule entre deux sections, lesquelles sont équilibrées en dépenses et en recettes

- La section de fonctionnement concerne toutes les opérations de gestion courante telles que, en dépenses, les subventions aux associations, les frais de personnel, les frais administratifs de gestion des services et des équipements et, en recettes, les dotations de l'état, les contributions directes, les recettes locatives....

- La section d'investissement qui regroupe l'ensemble des opérations permettant de valoriser le patrimoine et créer de nouveaux équipements tels que les travaux de bâtiments, de voirie, acquisitions de véhicules, avec leur financement (subventions, produit des emprunts...).

ELÉMENTS CLÉS DU BUDGET PRIMITIF 2020 :

8,5 M € en fonctionnement

4,3 M € en investissement

(voir ci-après les principaux points d'investissements budgétés)

POINTS FORTS :

- Un endettement de 718 €/habitant, inférieur à la moyenne des communes de moins de 10 000 habitants (828 € en 2019) (voir graphique)
- Un fonds de roulement (trésorerie disponible) très correct de 2,5 M €. Il permet aisément de compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses et d'engager les travaux d'investissement.
- Une provision budgétaire de 500 000 € pour se prémunir d'un éventuel aléa.

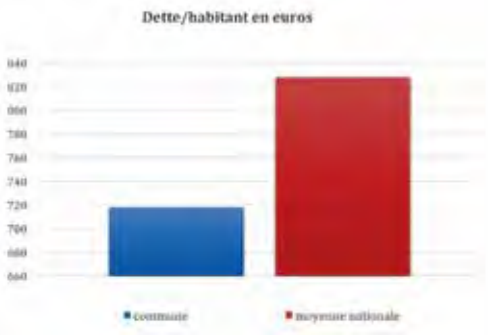

POINTS À AMÉLIORER :

- Le fonctionnement (les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante de la commune)

Le résultat de fonctionnement prévisionnel 2020 devrait se situer juste à l'équilibre.

Cette faiblesse relatée au conseil municipal du 27/07/2020 est confirmée par deux analyses financières commandées à notre arrivée auprès des services de l'Etat et d'un consultant indépendant.

Cette situation est due à une baisse des recettes de fonctionnement, en particulier :

- Les dotations de l'Etat (DGF & DSR) s'élevaient à près de 800.000 € en 2013. Elles ne sont plus qu'à 328.000 € aujourd'hui. Soit une baisse de 41 % en 7 ans (moins 470 000 €) et une perte cumulée depuis 2013 de 2,3 M €. Cette baisse des dotations est la conséquence des politiques d'austérité menées à l'encontre de la dépense publique.

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT DE 2013 À 2020

- La fin du partage financier entre la Communauté d'Agglomération et la Commune pour le personnel dit « mutualisé ». D'où une perte de recettes pour remboursement de frais de personnels. La charge de certains agents est désormais entièrement communale.
- Les effets de la COVID 19
  - o Sur les actions de solidarité envers les commerces, notamment gratuité places des marchés ainsi que terrasses bars et restaurants et diverses locations.
  - o Sur les achats avec l'acquisition d'équipements de protection distribués à la population, aux agents de la Collectivité, aux enfants des écoles élémentaires et prise en charge importante des produits de désinfection de tous les locaux communaux.
- La baisse de recettes (loyers) suite à la cession de logements sociaux à « Habitations Haute Provence ».

Les dépenses de fonctionnement devraient se stabiliser à + 1,5 % en 2020 après avoir progressé de plus de 6% en 2018 et 2019.

Début 2021, le projet de budget sera présenté, avant le vote par le Conseil Municipal, en séance publique à la population, conformément à nos engagements. Ce budget formalisera les orientations et mesures à prendre :

- Pour rétablir une capacité d'autofinancement d'un bon niveau permettant à la commune de retrouver ses marges de manœuvre en termes d'investissements,

- En même temps pour réussir nos actions et ambitions pour la commune en matière de cadre de vie, d'accès aux soins, à la culture, aux sports et aux loisirs, de services publics de proximité...

La labellisation de la commune au programme « Petites villes de demain » et un excellent atout s'ajoutant aux autres forces et potentialités de la commune.

Adjoint délégué aux Finances : Gérard BENOIT
g.benoit@mairie-casa04.fr

PRINCIPAUX POINTS BUDGÉTÉS DU PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2020

- **Réhabilitation des vestiaires Grabinski (la Rotonde) : 521.000 €**
  Subventions DETR 82695 €, DSIL (demande) 223.011 €, Provence Alpes Agglomération (fonds de concours à hauteur de 50% des dépenses restant à charges de la collectivité)
- **Réhabilitation Immeuble communal et ascenseur du foyer du 3ème âge : 366.000 €**
  Subvention DSIL 184.000 €
- **Groupes scolaires (complément de la sécurisation des écoles et amélioration des locaux) : 161 770 €**
  subvention FIDP : 67 403 €
- **Voiries : 327.000 €**
- **Réhabilitation crèche « les petits plus » : 298.000 €**
  Subventions CAF 92.000 €, DETR 75.000 €
- **Rénovation logements communaux : 395.000 €**
- **Chaudières à gaz naturel DOJO & Gymnase Grabinski : 98.000 €**
  Subvention demandée DSIL 78400 €
- **Aménagements et acquisitions diverses : 595.000 €**
  Tels que city stades et skate parc, réservoir protection incendie, renouvellement de véhicules et matériels divers....
- **Enveloppe à affecter en fonction des besoins imprévus au moment du vote du budget**
  (dépenses imprévues, cadre de vie, patrimoine, travaux...) 250.000 €

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Depuis le mois de juin, nous nous sommes investis pour mettre en avant les engagements que nous avions développés pendant la campagne des municipales.

Concernant les actions qui étaient déjà proposées et mises en place au sein du CCAS, nous nous sommes efforcés d'apporter des modifications, toujours dans l'intérêt des bénéficiaires.

En ce qui concerne le MOBIBUS, nous avons décidé de changer l'âge des personnes qui pouvaient en bénéficier. Aujourd'hui, les personnes âgées de 65 ans (jusqu'ici 70 ans) pourront profiter de ce service.

Avant les élections municipales, nous nous étions déjà engagés à ne pas augmenter les tarifs : du portage des repas, du restaurant scolaire ainsi que du centre de loisirs.

Vous trouverez ci-dessous les services proposés par le CCAS.

Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales
Francine OBELISCO :
f.obelisco@mairie.casa04.fr

NOUVEAU ! Permanences de l'assistante sociale à St Auban

Depuis quelques semaines, l'assistante sociale du CCAS tient des permanences à St Auban, à la Maison des Associations.

Accès aux droits, démarches administratives, logement, santé, budget... l'assistante sociale peut vous accompagner dans vos démarches et difficultés du quotidien.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contacter le CCAS au : 04 92 33 20 16.

Registre des personnes isolées et vulnérables

En cette période de crise sanitaire, soyons attentifs aux autres ! Certaines personnes, isolées ou vulnérables, nécessitent une attention particulière.

Faites-leur connaître le registre des personnes isolées ou vulnérables...

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :
- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes).

En cas de déclenchement par les services de l'Etat d'une alerte de niveau 3 (vigilance orange « alerte canicule », plan hivernal, urgence départementale, risque exceptionnel), les services du CCAS entrent en contact avec les administrés inscrits sur le registre, afin de s'assurer de leur situation.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce registre, ou procéder à l'inscription d'un proche, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16.

Formulaire disponible ici https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/ccas/

MOBIBUS

Courses, rdv médicaux ou autre... le Mobibus est un service gratuit, à destination des personnes de 65 ans et + ne disposant pas de moyen de locomotion. Transport à la demande, ce service est accessible sur inscription.

En cette période de crise sanitaire, le Mobibus s'adapte : nombre de passagers limités, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition.

Pour tout renseignement,
contacter le CCAS au 04 92 33 20 16

PORTAGE DE REPAS

Le CCAS propose un service de portage de repas destiné :
- aux personnes âgées de 70 ans et plus.
- aux personnes atteintes d'un handicap d'au moins 80%, sans condition d'âge mais sur présentation de la notification de la MDPH.
- aux personnes âgées entre 65 et 70 ans ayant des problèmes de santé et après étude spécifique de leur demande.

Ce service fonctionne toute l'année. Il propose un repas de midi complet (entrée, plat principal, fromage et dessert) ainsi qu'une collation pour le soir et le pain pour la journée. Les régimes particuliers sont pris en compte.

Les repas sont livrés en liaison froide, au domicile de l'usager.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16

MUTUELLE COMMUNALE :

Aujourd'hui, avoir une complémentaire santé (une mutuelle) est indispensable pour accéder aux soins. En effet, les soins courants ne sont remboursés en moyenne qu'à 51 % par la Sécurité Sociale. On estime à Château-Arnoux-St-Auban qu'environ 10 % de nos concitoyens sont « sans mutuelle ». Cette situation peut générer des pratiques de renoncement aux soins.

Aussi dans un esprit de solidarité, la commune, avec son CCAS, négociera avec un partenaire mutualiste une offre de complémentaire santé adaptée aux besoins des administrés.

Cette offre s'adressera à tous, elle sera sans sélection ou exclusion selon l'âge ou l'état de santé.

Le partenaire retenu devra disposer d'une agence dans la proximité, tenir une permanence dans la commune, présenter une offre avec 3 niveaux de garanties, proposer des services comme le tiers-payant. L'offre devra pouvoir s'accompagner d'une démarche de prévention santé, avec des actions ciblées en fonction de la population couverte et des besoins identifiés.

Mise en place effective de la « mutuelle communale » : 1er trimestre 2021.

ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

Les jeunes de la commune (11-29 ans) sont l'une de nos priorités.

La crise sanitaire touche toutes les tranches d'âge : les plus jeunes peuvent avoir des décrochages scolaires ; les plus âgés ont du mal à s'insérer dans le monde du travail. Aucun de nos jeunes ne doit rester sans solution : le CCAS, les associations et la mairie sont là pour les aider à ne pas lâcher prise avec des programmes d'aide (aide aux devoirs, recherche de job étudiant, recherche d'emploi...).

Un questionnaire sera mis en place afin que tous les jeunes de la commune puissent donner leur avis et faire part de leurs besoins afin d'orienter au mieux l'action de la commune.

Elue délégation jeunesse
Wendy UGHETTO
w.ughetto@mairie-casa04.fr

Elue délégation Emploi, Insertion, Réussite scolaire
Laura LAQUET
l.laquet@mairie-casa04.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE

BOURSES D'ÉTUDES COMMUNALES POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS 2020 / 2021

Le Conseil d'administration du CCAS de la Commune de Château-Arnoux Saint Auban a décidé de poursuivre son soutien auprès des familles, et d'accorder comme les années précédentes, une bourse d'étude aux collégiens et lycéens :

- Habitant Château-Arnoux Saint Auban,

- Titulaires de la bourse d'étude nationale.

Le retrait des dossiers doit s'effectuer auprès du CCAS – 1, Rue Victorin Maurel 04160 CHÂTEAU-ARNOUX

Tél : 04 92 33 20 16

Date limite de dépôt du dossier : 15 janvier 2021

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS PIC ET POC

Vous êtes parent d'un enfant de 0 à 6 ans ? Vous souhaitez rencontrer d'autres parents et d'autres enfants ? Échanger avec des professionnels ? Jouer avec votre enfant ?

Pic et Poc vous ouvrent leur porte les mardis et vendredis matins.

Dans le contexte de crise sanitaire, les accueils sont maintenus avec des fonctionnements adaptés, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Pour tout renseignement, contacter le SAEJ au 04 92 31 29 35

https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/petite-enfance/ µ

LE RESTAURANT SCOLAIRE ET LE PÉRISCOLAIRE :

Le 2 novembre dernier, à la rentrée des vacances d'automne, certains enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune ont découvert un nouveau restaurant scolaire ou un nouveau lieu pour le périscolaire du soir…

Afin de répondre aux exigences dictées par la crise sanitaire, éviter au maximum les brassages et les déplacements, respecter les distanciations, les services Enfance /Jeunesse du CCAS se sont adaptés.

Le restaurant scolaire, accueillant habituellement plus de 200 convives chaque jour, s'est déployé sur 3 sites différents au lieu d'un seul…

Ainsi, la salle des fêtes accueille jusqu'à nouvel ordre les 80 enfants des écoles Freinet et Langevin.

Quant aux petits de l'école maternelle de Font Robert, ils ont le privilège d'une restauration sur place…

Pour les enfants des classes élémentaires de l'école Langevin, le périscolaire du soir se déroule sur place (alors qu'ils étaient regroupés avec les enfants de l'école Freinet en temps normal).

Moins de déplacements, respect des distanciations… Rendus possibles par la réorganisation des équipes techniques et d'animation. Merci à eux !

Pour tout renseignement,
contacter le SAEJ au 04 92 31 29 35 allez sur le site de la mairie :
chateau-arnoux-saint-auban.fr/restaurant-scolaire/
chateau-arnoux-saint-auban.fr/accueil-periscolaire-et-extrascolaire/

PERSONNES ÂGÉES

"Pour vous nos Ainés le plus important à nos yeux est de garder un Lien Social fort.

Pour cela notre tâche sera tout d'abord de vous garder en bonne santé, notre étude sur la création d'une Maison de Santé en est la preuve.

Nous vous contacterons le plus souvent possible, pour connaitre vos besoins, vos désirs pour vous garantir une bonne qualité de vie.

Notre CCAS, l'élu délégué aux Personnes âgées, et toute l'équipe du Collectif Citoyen sommes là pour être à vos côtés pour atteindre cet objectif.

Élu délégué aux Personnes âgées :
Gilbert RISSO : g.risso@mairie-casa04.fr

ALLOCATION DE FIN D'ANNÉE POUR LES PERSONNES ÂGÉES – 2020

Tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre des actions de prévention et de développement social. En cette période de fin d'année, ces actions sont renforcées au profit des plus défavorisés avec la mise en place d 'allocation de fin d'année pour les personnes âgées.

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'équipe du CCAS vous accueille et vous conseille dans la constitution de votre dossier sur rdv jusqu'au 15 janvier 2021, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, (le mardi uniquement de 8h30 à 11h30).

PERSONNES INVALIDEES PAR L'ÂGE, UNE SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE OU/ET SOCIALE

LES DÉPLACEMENTS INTERCOMMUNAUX : NOUS Y TRAVAILLONS. L'ACCESSIBILITÉ EST UNE DE NOS PRIORITÉS

Nous avons comme ambition de n'oublier personne durant notre mandat, c'est dans cette optique que nous allons à chaque fois que nous le pourrons en y mettant tous les moyens à notre disposition, adapter nos projets de nouvelles constructions ou existantes en réhabilitations, à tous les problématiques qui peuvent se présenter à chacun(e) d'entre nous, vieillissement, handicap .....

Pour ce faire, nous prévoyons d'établir un état des lieux de ce qui est déjà fait sur la commune pour avoir une visibilité de ce qui devrait ou doit être fait (mobilité, transports, logements adaptés existants sur la commune, état de la voierie et accessibilité, Espace public, ...etc.).

Élus déléguée aux handicaps : Soréa TOUMANI :
s.toumani@mairie.casa04.fr

HALTE À LA MALTRAITANCE INTRA FAMILIALE

La violence faite aux femmes est un sujet de société qui préoccupe particulièrement les élus de la nouvelle municipalité Sujet qui prend d'autant plus son sens au travers de la crise sanitaire que nous traversons au cours de laquelle il a été constaté une augmentation de 30% des violences intra familiales.

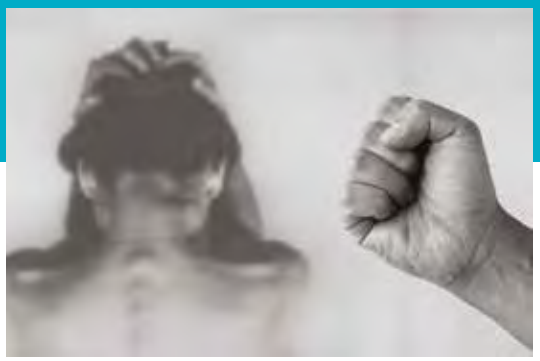

Pour rappel quelques numéros utiles :
- Aide aux victimes des violences conjugales 3919
- Allo enfance en danger 119
- SOS viols femmes informations 0800 05 95 95
- Cellule de recueil des informations préoccupantes : 04 92 30 07 07
- Gendarmerie de Château-Arnoux-Saint-Auban : 04 92 64 00 02 ou le 17

Pendant la période du confinement vous pouvez donner l'alerte en toute discrétion via un SMS au 114. Les opérateurs derrière ce SMS d'urgence préviendront ensuite les forces de l'ordre en leur transmettant les coordonnées de la victime.

Elue déléguée Egalité femme/homme - Maltraitance
Nathalie SZAFRANSKI
n.szafranski@mairie-casa04.fr

Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour toute demande ou questionnement concernant vos difficultés :
CCAS : 1, Rue Victorin Maurel - 04160 CHÂTEAU-ARNOUX - Tél : 04 92 33 20 16

Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales - Francine OBELISCO : f.obelisco@mairie.casa04.fr

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

Cette rentrée a été marquée par une augmentation significative des effectifs, notamment dans les écoles primaires. En effet, nous avons 18 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée de septembre 2019.

Il est à noter également que les 2 dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans, dont est dotée la commune, un sur l'école de Font Robert et un à l'école maternelle Paul Lapie, remportent un vif succès car les deux classes comptabilisent chacune 15 enfants sur un effectif maximum de 18 enfants.

Au sein du corps enseignant, plusieurs changements :

- Mme Borne prend la direction de l'école Paul Lapie maternelle, en remplacement de Mme Folliat, en congé maternité.
- Mme Grout, assure la direction de l'école Freinet pendant l'absence de Mme Auger, également en congé maternité.
- L'équipe pédagogique de l'école Freinet est complétée par l'arrivée de M. Solsona qui prendra en charge la classe de CM1/CM2.
- A l'école Font Robert, Mme Faraud, enseignante de la classe des petites sections sera renforcée par Mme Dossena.

Enfin, les décharges de direction seront assurées par :

- Mme Jouve à l'école Primaire Paul Lapie,
- Mme Granier à l'école Maternelle Paul Lapie et Langevin.

UNE RENTRÉE SOUS SURVEILLANCE

Compte tenu de la situation actuelle et du nouveau confinement, le protocole sanitaire des écoles en date du 2 novembre a été renforcé, afin de préserver les enfants et les adultes.

Les employés de la mairie ont porté une attention particulière aux mesures sanitaires dans les écoles. La Mairie a fourni gracieusement des masques à tous les enfants scolarisés de la commune.

Une première tranche de travaux a été effectuée sur l'ensemble des écoles.

Adjointe déléguée aux affaires scolaires : Evelyne FALAIX
e.falaix@mairie-casa04.fr

Elu délégué enfance - petite enfance : Alexandre DI GIOVANNI
a.digiovanni@mairie-casa04.fr

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les projets "EAC" Education Artistique et Culturelle ont eux aussi subi l'effet du 1er confinement.

Certains ont été abandonnés, d'autres reportés ou remplacés (face aux changements de classes des enfants).

L'école Langevin cependant a pu réaliser un des siens encadré par Madame Clémentine CHAPON (Plasticienne intervenante pédagogique) proposant un atelier "textile en paysage en Provence" deux classes ont donc pu découvrir la ronde des tissus en mêlant l'histoire, la géographie et l'art.

Ainsi les enfants ont voyagé et découvert :

La soie et la sériculture autour des vallées du Rhône, des basses Cévennes et de la Durance.

La laine, le filage, le tissage puis le foulage ou grattage au charbon entre Lubéron et Monts de Vaucluse et traverser les vallées de Sorgues et du Haut Verdon

ÉDUCATION ARTISTIQUE &CULTURELLE

Pour un accès
de tous les jeunes
à l'art et à la culture,
le Tour de France
de l'éducation artistique
& culturelle

Le coton, les manufactures Marseillaises dont les étoffes sont produites par exemple à Roanne ou Montpellier.

Le lin, préparation et tissage dans le Vaucluse pour fabriquer des toiles.

Au fil du voyage, tous ces tissus sont devenus un outil de création faisant place à l'imagination des enfants pour être déposés dans la nature et fondus dans le paysage qui a été ainsi modifié et qui va continuer de l'être au gré des saisons et du temps.

Ils seront ainsi observés et photographiés en pleine mutation.

Une galerie photos pourra être étudiée en classe et plus tard, en fonction des préconisations sanitaires, le travail restitué aux parents avec le regard des enfants.

Ces œuvres sont visibles derrière le collège Camille Reymond.

Elue en charge des projets EAC
Geneviève PELEGRINA
g.pelegrina@mairie-casa04.fr

FESTIVITÉS : LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Novembre s'en est allé avec une heure de soleil en moins et nous laisse un peu plus tôt dans la pénombre face à une actualité morose !

De plus certains magasins ont été obligés de fermer le rideau.

Aussi, la ville a posé durant cette période « des petits gestes à échelle humaine ». Le déploiement des décors de la commune en fait partie.

Illuminations, distribution de sapins aux commerçants, décors, crèche, boîtes aux lettres du père Noël posées avec goût et harmonie vont insuffler un peu de magie et faire un clin d'œil pour créer une ambiance un peu plus festive en cette fin d'année difficile.

L'idée première : « offrir un brin de chaleur », en espérant que les passants et surtout les enfants s'émerveillent grâce au travail fourni par les employés communaux qui ont œuvré pendant un mois pour parer notre village de son bel habit de Noël.

Nous ne pouvons que les féliciter du résultat et les remercier de l'effort fourni pour la réussite de ces illuminations et la fabrication des scénettes réalisées dans l'esprit de Noël. Elles laisseront dans les yeux des enfants des images féériques et redonneront aux plus grands l'envie de bannir la grisaille dans les cœurs

Nous tenons à préciser que la dépense générée pour les illuminations 2020 a été maintenue au plus juste. Elle est du même niveau que les années précédentes grâce au concours du personnel des services techniques, en accord avec le nouveau prestataire et par le fait qu'une partie de cette dépense est amortissable sur plusieurs années.

Une belle initiative que nous renforcerons les années prochaines car c'est aussi un bon moyen de mettre de l'attractivité autour de nos commerces.

Adjoint au Maire délégué aux travaux Marc ROVIRA
r.rovira@mairie-casa04.fr

RÉNOVATION DE LA ROTONDE DU STADE GRABINSKI

Le transfert de la compétence « sport » depuis l'agglo vers notre commune a entrainé le retour du projet de rénovation de l'équipement, appelé depuis toujours « la Rotonde » du stade Grabinski.

Le retard du à ce transfert, et la crise sanitaire actuelle ont retardé d'autant le démarrage du projet. La refonte totale du dossier de rénovation était donc devenue nécessaire.

Mais ces aléas successifs nous ont permis d'améliorer le projet initial, pour le bien-être des différents utilisateurs. Et ce chantier va bénéficier de subventions exceptionnelles, couvrant au total 60% du coût total de l'opération.

Adjoint au Maire délégué aux travaux Marc ROVIRA : m.rovira@mairie-casa04.fr

Adjoint au Maire délégué aux sports Bernard JULLIEN : b.jullien@mairie-casa04.fr

Elu délégué économie d'énergie Stéphane FAYET : s.fayet@mairie-casa04.fr

Etat actuel des locaux de la Rotonde

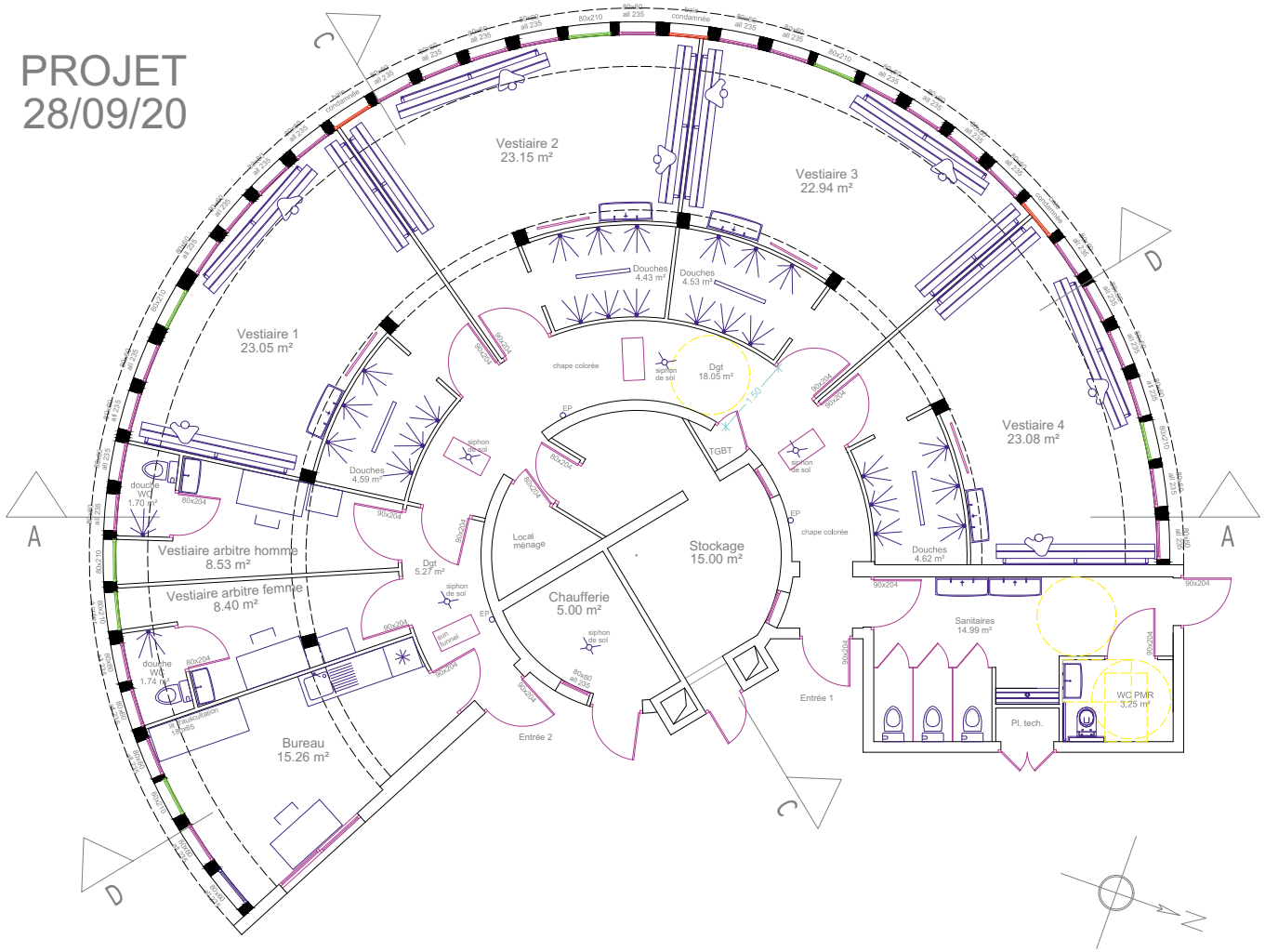

CHANTIERS EN COURS

REHABILITATION DU FOYER DU 3EME AGE ET DE L'IMMEUBLE COMMUNAL

L'immeuble communal et le foyer du 3ème âge dans leur agencement actuel ne permettaient pas l'accès aux étages pour les personnes à mobilité réduite.

Chaque bâtiment sera désormais équipé d'un ascenseur pour y remédier.

MARQUAGE ROUTIER

Route du Camping, 70 figures ont été tracées au pochoir sur 1 km de voie par l'équipe municipale.

Elue déléguée « déplacements urbains circulation douce » :
Virginie SACCO - v.sacco@mairie-casa04.fr

BUSAGE D'UN FOSSÉ AU QUARTIER DU PIERRARET

Le long du Chemin de Bellevue, le fossé a été busé pour créer un accotement utilisable pour le stationnement.

DOJO CHARLEY KHALIFA

Les tatamis du Dojo Charly KHALIFA ont été remplacés par les agents communaux

CRÉATION DES CONSEILS DE QUARTIER

QUAND LA « DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE » FRAPPE À LA PORTE

Le Conseil municipal du 05 novembre dernier a approuvé, à l'unanimité moins une abstention, l'article 23 du chapitre 3 du Règlement intérieur du Conseil municipal, article ayant pour titre évocateur « démocratie participative ». Cette dernière est en effet déclinée suivant trois axes, à savoir la Consultation populaire de type R.I.C.(Référendum d'Initiative Citoyenne), la mise en place éventuelle de Commissions extramunicipales, et enfin la création de Conseils de Quartier, devant être régis par un règlement intérieur soumis au Conseil municipal du 17 décembre 2020. (voir extrait)

Dès lors, tous les habitants du quartier, âgés de 16 ans au moins, seront sollicités et pourront se prononcer en connaissance de cause, notamment en faisant acte de candidature au Conseil de quartier concerné.

Ainsi, dès le début de 2021, CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN sera l'une des deux communes françaises de moins de 6000 habitants à avoir ressenti la nécessité de créer institutionnellement des Conseils de Quartier, l'autre étant MARANS en Charente-Maritime. Morale de cette histoire, c'est effectivement marrant !

Élu délégué à la « démocratie participative » :
Jaque DALCANT : j.dalcant@mairie-casa04.fr

Élu délégué à la vie des quartiers :
Alain CARMONA : a.carmona@mairie-casa04.fr

Extrait du règlement des conseils de quartier approuvé par le Conseil Municipal le 17/12/2020

Chapitre 1 – LES CONSEILS DE QUARTIER

Il est essentiel que chaque secteur de la Commune soit représenté. C'est pourquoi, le découpage utilisé pour les bureaux de vote sera privilégié. Il sera donc constitué 4 conseils de quartier (2 pour Château-Arnoux, 2 pour Saint-Auban).

LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Avec une volonté de faire participer nos enfants à la vie de leur commune, la municipalité a décidé de mettre en place un Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

En parallèle avec l'Éducation civique faite en classe, le CMJ favorise l'apprentissage de la citoyenneté et apprend à élaborer un projet et à la défendre.

Comme pour le conseil municipal, le CMJ est constitué de membres élus. Les enfants auront donc une candidature à remplir, à se présenter devant la classe et leurs camarades voteront pour un représentant.

Malheureusement, avec la crise sanitaire actuelle, il est difficile de mettre en place les élections, les réunions de travail avec les enfants et les sorties que l'on souhaite faire avec eux. Il est donc nécessaire de décaler ce projet à la rentrée 2021, afin de pouvoir travailler correctement dans cette perspective.

Elue déléguée à la jeunesse :
Wendy UGHETTO
w.ughetto@mairie-casa04.fr

LE CONSEIL DES SAGES

Vous avez plus de 65 ans ? Vous souhaitez mettre votre temps libre, vos compétences, votre expérience, votre mémoire, votre savoir-faire, au service des autres pour rester actif et solidaire ?

Nous vous invitons à présenter votre candidature pour participer au Conseil des Sages de Château-Arnoux Saint-Auban.

Le Conseil des Sages est une force de réflexion et de proposition. Il nourrit le conseil municipal de ses réflexions et de ses propositions sur toute question qui intéresse les séniors, sur les problématiques intergénérationnelles, et plus largement sur tout sujet d'intérêt général, à la demande du CM ou de sa propre initiative.

Au début de l'année prochaine, le Conseil Municipal décidera la création du nouveau Conseil des Sages.

Les candidatures sont reçues en Mairie sous forme de lettre ou de courriel (e.martelet@mairie-casa04.fr) indiquant vos motivations et vos disponibilités.

Date limite d'envoi : 28/01/2021

HOMMAGE LOCAL ET VIGILANCE

Les récents attentats terroristes contre un professeur à Conflans, puis contre des fidèles catholiques à Nice, ont soulevé partout effroi et indignation, ce que cherchent les auteurs d'actes aussi cruels.

Mais passé le temps de la sidération, la volonté de se rassembler face à la barbarie est la plus forte. À Château-Arnoux Saint-Auban, façonnée depuis plus d'un siècle par le brassage des origines, des cultures, des traditions de sa cité ouvrière, le refus de la haine, la défense de la liberté de pensée et d'expression n'ont pas tardé à s'exprimer.

Dans cet esprit de tolérance, de solidarité et de respect, le Maire et les représentants des cultes catholique et musulman se sont réunis ce samedi 07 novembre 2020 en Mairie.

À l'issue de cette rencontre, ils déclarent :

« *Nous nous inclinons devant le deuil des familles touchées par ce drame et prenons part à leur douleur indicible.*

Nous disons à tous les Chrétiens, affectés par ce geste odieux, notre fraternel soutien.

Nous déplorons qu'un lieu de culte et de paix ait été profané pour y commettre un ignoble assassinat.

Nous refusons tout amalgame entre la religion musulmane et une idéologie islamiste qui répand la haine.

À l'usine, sur la cité de Saint-Auban et dans toute notre commune de Château-Arnoux Saint-Auban, le vivre ensemble entre habitants ne partageant pas les mêmes idéaux ou croyances, a toujours existé.

Notre vie associative intense a permis de garantir la sérénité dans les rencontres et d'y favoriser le respect, le dialogue et la tolérance.

Les Musulmans et les Chrétiens notamment, vivent chez nous en bonne intelligence. Leurs différences ont enrichi leurs partages.

En ce moment particulier, nous en appelons à la vigilance de tous. Nous invitons chacun à vivre et à promouvoir les idéaux de la République. D'en tenir compte dans ses comportements au quotidien afin que la Paix chère à tous soit sauvegardée.

Unis, nous redisons ici notre attachement à la Laïcité, garante de Liberté dans nos opinions, croyances et expressions, d'Égalité dans nos droits et de Fraternité dans nos relations. »

Mairie de Château-Arnoux Saint-Auban,
le 7 novembre 2020.

René VILLARD,
Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban.

François-Xavier AYISSI,
Curé de Château-Arnoux-Saint-Auban.

Mourad CHIBOUTI,
Président de l'Association
Culturelle Musulmane
de Château-Arnoux Saint-Auban.

HOMMAGE AUX PORTE-DRAPEAUX

CLAUDE FÉRAUD – EDMOND NILLAS – ELIO MARTELLINI

Ils donnent cette solennité particulière à toutes les manifestations patriotiques auxquelles ils participent.

Ils témoignent de l'histoire de notre France, de son passé historique, de ses faits de gloire et de ses guerres, sur notre territoire national comme en outre -mer, en Europe comme sur les autres continents.

Leur présence est importante pour la mémoire collective car, avec leur drapeau, ils représentent symboliquement toutes celles et ceux qui ont souffert et souvent donné leur vie pour que la devise républicaine de notre pays "Liberté, Egalité, Fraternité" demeure bien vivante.

Nous les remercions pour ce qu'ils sont, pour ce qu'ils font et pour la façon dont ils le font.

Les associations patriotiques qui regroupent quatre communes du carrefour Bléone Durance sous la responsabilité de Michel DESTREMONT (FNACA) et des Maires de chaque commune font vivre ce devoir de mémoire à chaque cérémonie accompagnés des drapeaux et de leur porte-drapeau.

Mais beaucoup nous quittent.. !

Le 6 décembre dernier, Elio MARTELLINI, s'en est allé rejoindre ses copains qui arboraient jusqu'au bout cet étendard si noble.

Avec lui on se souvient de Claude FERAUD homme de convictions, qui a aussi combattu en Afrique du Nord. Un homme qui « est resté au pays » comme il aimait à le dire, tant par ses attaches professionnelles au sein de l'usine de Saint-Auban, que par « ses passions multiples ».

Nous n'oublions pas, Edmond NILLAS, parti en début d'année, et, a porté 27 ans nos couleurs à chaque cérémonie.

C'est une histoire de noblesse, d'amitié et de belle leçon d'engagement. C'est notre histoire...

Pour eux, pour tous, nous leur disons encore merci et .... Nous ne les oublierons pas.

Une réunion a eu lieu en septembre avec toutes les associations sportives afin de discuter des créneaux horaires des salles.

Un protocole a été mis en place suite à la crise sanitaire pour renforcer l'entretien et la désinfection des locaux et équipements.

Les associations ont également respecté les préconisations d'usage pour recevoir et protéger leurs adhérents. Tout avait été prévu : lingettes, gel hydroalcoolique, nettoyage scrupuleux du matériel utilisé sans oublier les poignés de portes et interrupteurs.

Cela a engendré des coûts supplémentaires et une surcharge de travail pour les associations et le personnel communal que nous remercions.

Hélas ! Malgré tous ces efforts les associations ont dû encore une fois se mettre en veille suite à la pandémie. Certaines ont même décidé de rester en sommeil jusqu'en septembre 2021.

Que ce soient pour les associations sportives ou culturelles nous sommes conscients des difficultés qu'elles traversent et nous les soutenons et nous continuerons à le faire pendant et après cette crise sans précèdent, en espérant que cette année « particulière » fera germer de beaux projets que nous verrons éclore en 2021 pourquoi pas entre le sport et la culture?

M. Bernard JULLIEN - b.jullien@mairie-casa04.fr
Adjoint élu aux sports et aux associations
Mme Geneviève PELEGRINA - g.pelegrina@mairie-casa04.fr
Adjointe Communication, Culture et Patrimoine

QUELQUES ÉVÈNEMENTS ONT QUAND MÊME EU LIEU :

Le Festival regarde sous tes fenêtres « hors-série » a été encore une fois malmené par les contraintes sanitaires. Cependant toutes les activités prévues pour les enfants ont pu être maintenues durant les vacances scolaires :

- Atelier masques à la Maison Alexandra David Neel avec le thème de l'exposition temporelle sur les Déesses,
- Des ateliers photos et mandalas sous les halles de Saint–Auban
- Un atelier écriture
- Un atelier cirque
- Un atelier de peinture murale à la guérite en face de la maison des associations

UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES.

Mis en place depuis la fin de l'été, constitué de 5 personnes dynamiques, aux idées nouvelles, il va pouvoir créer du lien avec les commerçants, et développer des animations sur notre commune avec ses deux pôles de vie (Saint-Auban et Château-Arnoux). Ce qui ne peut être que bénéfique pour tous, en apportant un plus auprès des habitants.

Actuellement les conditions sanitaires impactent les animations prévues. Nous avions l'espoir d'organiser un marché de Noel le 19 décembre sur Saint Auban et le 20 sur Château-Arnoux. Mais cette année Noël se fera sans festivités publiques. Nous espérons nous retrouver très prochainement pour d'autres animations, dès que les conditions sanitaires le permettront. Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël et de fin d'Année empreintes d'amour et de joies.

Composition du nouveau comité des fêtes:
- Frédérique BARDIES : Présidente ;
- Caroline FUSTIER et Brigitte PIERRAT : Secrétaires ;
- Jeannine CHAMBERLAN et Cyril BARDIES Trésoriers.

Pour joindre le comité : 06 41 55 84 26

JOIE ET SOLEIL

L'Association d'Éducation Populaire, reconnue d'Intérêt Général organise à Chauffayer des séjours de vacances pour les jeunes de 8 à 17 ans et des chantiers solidaires ouverts à tous. Situé à la limite du Champsaur et du Valgaudemar dans les Hautes Alpes, Chauffayer, est devenu un lieu de rencontres internationales.

En 2021, les jeunes de la commune partageront des temps forts avec de jeunes Italiens, Espagnols, Tchèques ou Allemands. Ils pourront profiter aussi de semaines d'immersion en Anglais. La danse, la musique, le théâtre, la photo et les arts de la rue feront partie de leurs activités artistiques. La magie du site et la montagne permettront de vivre en harmonie avec la nature et de belles activités de plein air seront proposées.

Joie et Soleil accueille aussi de nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des séjours, à l'entretien des locaux de Chauffayer et à la confection des repas. L'occasion pour chacun de se sentir utile et de vivre des moments inoubliables. Joie et Soleil fêtera en 2021 ses 70 ans !

Renseignements. Site : joieetsoleil.fr
Mail : joieetsoleil@free.fr – Tel : +33 6 08 12 89 25

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2020

Le Patrimoine Jarlandin et la Mairie ont organisé une sortie découverte du centre historique et de ses environs immédiats. Un circuit spécialement tracé pour l'occasion était proposé sur deux jours aux habitants, mais ouvert également aux visiteurs extérieurs.

Cette sortie a été un véritable succès, car plus de 80 personnes ont participé sur les deux jours.

A la ferme de Font-Robert, en présence de Monsieur le Maire René Villard et de quelques adjoints, le Président Jean-Marie Berg donne le ton en rappelant les consignes sanitaires « covid 19 » et le départ pour cette balade de 3 heures accessible à tous.

Plaquette du circuit en main, les participants se lancent derrière le guide bénévole, Luigi Corraro, à la découverte du Patrimoine naturel et bâti du village.

C'est à l'ombre des nombreux arbres remarquables et où certains chênes datent de la construction du château, qu'un premier arrêt à la galerie Saint-Marc permet de découvrir l'histoire de l'eau, source vitale, qui a alimenté le village pendant de nombreuses décennies.

C'est au rythme d'anecdotes et de récits historiques que le groupe se dirige ensuite vers l'allée cavalière, bordée de 150 variétés d'essences, qui rejoint le château.

A mi-chemin, Luigi évoque le superbe monument aux Morts « pacifiste », unique dans le département, édifié en 1928 sous l'impulsion de Victorin Maurel. Arrivé au château Gothique/Renaissance, le groupe accède aux combles, en empruntant l'escalier en colimaçon classé aux M.H., pour découvrir les charpentes colossales et son insolite pigeonnier. La visite se termine par la salle d'honneur, où Luigi, ayant suppléé à Jaque Dalcant (absent pour cause médicale), fait les commentaires historiques de ce joyau de la commune. A la sortie, le livret du Patrimoine est offert à tous les visiteurs.

Après un passage à la grande fontaine, c'est vers le centre ancien que la visite se poursuit, passant par l'église, le vieux lavoir et le four à pain citoyen construit en 1793.

Halte à la source de la « Jalinière », découverte selon une légende par une galline, à laquelle les anciens prêtaient des vertus particulières. Pour finir, un arrêt au plus vieux pin parasol du village, planté par Jacques André à sa sortie de prison, inculpé à tort pour participation active contre le coup d'état de Napoléon III, en 1851.

Retour au point de départ par la côte Saint-Marc, où un vin d'honneur, offert par la municipalité a permis de prolonger les riches échanges de cette balade. C'est Geneviève Pélégrina, déléguée au Patrimoine, culture et communication, qui clôture les deux matinées en remerciant les participants, dont certains sont venus de très loin (Toulon), d'avoir fait le déplacement. – L'Association du Patrimoine

En parallèle la municipalité a organisé un concours de dessin « Lève tes yeux. Regarde ! Et dessine moi ton patrimoine ». Une trentaine d'enfants y ont participé et nous remercions le Centre aéré et le Pôle social éducatif de l'APAJH d'y avoir participé.

Les onze dessins sélectionnés illustreront l'Agenda 2021 offert aux habitants.

1er prix catégorie « dessin » : Dorian THOMAS

1er prix catégorie « collages » : Dylane FERNANDEZ

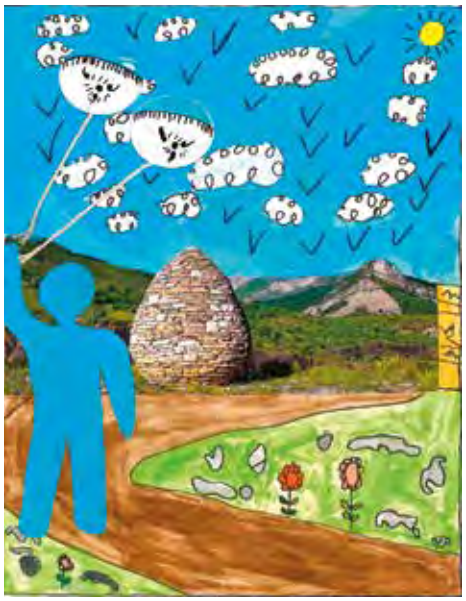

IMMEUBLE COMMUNAL, HÔTEL DES POSTES OU BOURSE DU TRAVAIL ?

Les nuisances occasionnées par les travaux entrepris à l'Immeuble communal, à des fins de réhabilitation conformément aux injonctions officielles en matière d'économie d'énergie, ont nécessairement retenu l'attention de l'ensemble de la population. Nous allons donc saisir cette opportunité pour évoquer l'histoire de ce lieu ouvert au public en décembre 1976.

Au tout début des années 70, la commune bénéficiait, come d'ailleurs l'ensemble du pays, d'une période faste intitulée par l'économiste Jean FOURASTIÉ, les « trente glorieuses », caractérisées par une prospérité exceptionnelle, une forte croissance économique, un plein emploi. C'est dans ce contexte particulièrement favorable grâce à l'usine, véritable poumon économique du 04, que la municipalité conduite par Louis JOSEPH décida fin 1971, à l'unanimité moins deux abstentions (dont celle du ...1er adjoint !) , de faire construire, en face du château, un immeuble comprenant prioritairement un « Hôtel des Postes », mais aussi des « locaux administratifs » de nature à répondre aux nouveaux besoins d'une commune en pleine expansion (3e du 04 avant Sisteron). C'est seulement en 1973, c'est-à-dire au moment du premier choc pétrolier, que ce projet, conçu par Mme MALJEAN Architecte à Volx, obtint le permis de construire. Les travaux commencèrent en 1974 et seront achevés en 1976, pour seulement un montant de 1 million 190 000 francs.

À cette date, la commune pouvait notamment disposer dans cet immeuble, en plus d'un nouvel Hôtel des Postes, de locaux pour le Syndicat d'Initiative, pour une Bibliothèque municipale, pour les Eaux et Forêts, et pour les Syndicats dont les 5 bureaux octroyés jouxtaient une grande salle de réunion, pouvant le cas échéant être partagée en deux. Cette réalité, particulièrement propice aux rencontres des « corps intermédiaires » locaux et départementaux, incita rapidement ces derniers à investir fréquemment ces lieux, sans équivalent dans le 04, au point de leur donner le visage d'une véritable « Bourse du Travail ». Elle fut d'ailleurs reconnue comme telle par l'ensemble de la population dès lors que fut apposé son nom au fronton de la porte d'entrée vitrée.

Bien qu'aujourd'hui ce nom ait un support plus moderne mais beaucoup plus discret, il demeure le témoignage du dynamisme de l'action syndicale locale, véritable phare départemental pendant plusieurs décennies.

Élu délégué à la Citoyenneté :
Jaque DALCANT j.dalcant@mairie-casa04.fr

LA PLACE PECHINEY HIER ET AUJOURD'HUI

Le bâtiment que les élèves des MRF occupent depuis la rentrée a presque 100 ans.

Il a été édifié en 1925, pour y accueillir l'école privée de Garçons. À cette époque, il existait déjà à St Auban une école privée de filles depuis 1918, et une école publique recevant garçons et filles, depuis 1877.

La première « maison d'école » avait été ouverte à l'arrivée du chemin de fer à St Auban, d'abord au lieu-dit « Jas Bécarut » à proximité de la gare. Les nuisances de l'usine vont nécessiter son déménagement sur le plateau, à partir de 1917.

Cette école publique aura longtemps son siège dans le bâtiment qui abrite aujourd'hui le Bureau de Poste, avant d'intégrer le prestigieux Groupe scolaire Paul Lapie en 1953.

Le dualisme scolaire, initié avec l'installation de l'usine chimique à Saint-Auban, perdurera jusqu'au début des années 1970.

Ce bâtiment aujourd'hui entièrement rénové a été édifié en plusieurs tranches. À l'origine, en 1925, il comptait deux classes dans l'aile ouest.

Devant l'afflux d'élèves, un premier agrandissement est réalisé pour la rentrée 1934. Le bâtiment reçoit alors son portique donnant sur la place Pechiney. En 1936, cette école accueille 140 garçons répartis en 4 classes. Après un nouvel agrandissement, donnant son aspect définitif au bâtiment, une école technique est ouverte en 1943 prolongeant l'enseignement primaire.

En 1963, 150 élèves fréquentent encore l'école. Puis les années suivantes les effectifs vont chuter, de 56 élèves en 1975, puis 38 l'année suivante, aux18 élèves attendus la dernière année.

A la rentrée 1977, l'école privée est fermée définitivement. Le centre d'apprentissage de l'usine viendra ensuite s'y installer. Mais c'est une autre histoire....

t-AUBAN, l'Ecole de garçons

DU CENTRE D'APPRENTISSAGE DE SAINT-AUBAN À LA MAISON FAMILIALE RURALE

La formation a été la préoccupation des différents groupes qui depuis la société "Alès Froges et Camargue" ont eu pour objectif de former leurs futurs embauchés ou de faire évoluer leurs employés. Au tout début, les jeunes issus des écoles de Saint-Auban passaient par un cycle de préapprentissage dans les lieux occupés aujourd'hui par le restaurant d'entreprise. Puis débutait l'apprentissage à l'usine dans des bâtiments qui ont gardé le sigle « Apprentissage » sur le fronton de l'édifice. On y enseignait la chaudronnerie, l'ajustage, la menuiserie, la conduite des appareils de la chimie. C.A.P. en poche, les apprentis venaient ensuite grossir le nombre des salariés.

Pendant cinquante ans le Centre d'Apprentissage assure l'évolution des personnels de l'usine. Il reçoit des employés d'autres sites pour leur permettre d'accéder à la maîtrise. Il forme les jeunes C.A.I.C. (Conducteurs d'Appareils de l'Industrie Chimique). Il dispense des formations particulières sur la sécurité et les conditions de travail.

UNE ÉPOQUE FLORISSANTE...

À partir des années 80 le Centre de formation quitte l'usine et « monte » au plateau. - À Saint-Auban, depuis toujours, on « descend » à l'usine et on « monte » au plateau. - Le Centre de Formation s'installe dans l'ancienne « école libre » sur la place Péchiney.

C'est l'époque florissante pendant laquelle le Centre de formation de Saint-Auban devient un Centre de formation inter usines. De tous les côtés de l'hexagone les employés des différents établissements viennent se perfectionner, apprendre les nouvelles technologies ou approfondir les relations humaines.

Le Centre de formation change de « look ». Son chef de service soumet à la direction générale un plan d'aménagement global afin de donner une image dynamique du centre de formation et de l'école de C.A.I.C. Les salles de cours sont aménagées et de nouvelles salles réservées aux C.A.I.C. sont construites à la place de l'ancien préau.

Durant plusieurs années le Centre ne désemplit pas et les hôtels voisins profitent de la venue de nombreux stagiaires hébergés de Peyruis à Sisteron ....

L'ancien hôtel des ingénieurs (rue E. Boyoud) devient l'hôtel de la formation et les « stagiaires école » y trouvent un accueil agréable.

Les bons rapports avec la municipalité de l'époque permettent de transformer la terre battue de la cour en goudron, en échange de son utilisation pour le bal des fêtes de Saint-Auban.

L'aménagement végétalisé des extérieurs finit de transformer l'ancienne école libre en un centre moderne et accueillant. La peinture multicolore des façades s'oppose aux façades grises des commerçants voisins qui du coup font repeindre les leurs.

Le Centre de Formation est une véritable ruche où se croisent les employés de l'usine, les élèves C.A.I.C., les employés d'autres sites et les formateurs venus d'horizons divers. Quelle ambiance !

Pendant cette période la Direction Générale soutient véritablement la formation. L'attribution d'un budget particulier aide le passage de l'ancien au nouveau. Ce qui n'est pas du goût de certains chefs de services de l'usine qui n'ont pas autant de facilités.

LE COUP DE FREIN DE TOTAL...

La prise en main du groupe par Total engendre de nombreuses déconvenues. Les « pétroliers » font savoir qu'ils n'ont pas vocation à faire de la formation à la place de l'éducation nationale. L'école des C.A.I.C. passe dans le giron de la chambre de commerce et d'industrie. Les nouveaux élèves ne sont plus seulement des enfants d'agents mais peuvent venir d'ailleurs. Les dernières promotions se déroulent au C.F.A. (Centre de Formation et Apprentissage) à Digne.

Le principal reproche de Total à l'école C.A.I.C. est son coût trop élevé par élève.... Pourtant, depuis vingt-cinq ans, l'école forme des jeunes travailleurs opérationnels dès leur fin d'étude. L'Éducation Nationale n'a jamais pu quant à elle prétendre aux mêmes résultats... Et combien a pu coûter alors le chômage ?

Peu à peu le Centre de Formation perd de son importance et la fermeture d'une « mort annoncée » devient effective.

Plusieurs années durant, le Centre reste inoccupé et se délabre. Jusqu'au jour où l'association des Maisons Familiales Rurales décide de s'y installer. Le nouvel établissement reçoit des élèves de la troisième au bac pro. Durant deux années, l'internat permet aux élèves extérieurs à Saint-Auban de suivre un programme d'ouverture au monde du travail.

C'est ainsi que l'ancienne école libre devenue Centre de Formation accueille aujourd'hui une trentaine de jeunes gens qui redonnent vie à ce lieu que les Saint-Aubannais connaissent bien et apprécient.

Saint-Auban le 10/12/2020
Daniel GUILLOT

SERVICE ADS :

Le service ADS (Application du Droit des Sols) est composé de 3 personnes, il est ouvert tous les jours sauf le mardi après-midi.

Il vous est rappelé que tous les travaux sont soumis à autorisation. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du service - 04 86 89 10 05

SERVICE PATRIMOINE - FONCIER

Le service est composé de deux personnes et ouvert tous les jours. Contact 04 92 33 20 18

Adjoint au Maire délégué à l urbanisme
au foncier et au cadre de vie :
Guillaume JULIEN
g.julien@mairie-casa04.fr

LA RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE :

La Municipalité de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN vous informe qu'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sècheresse de l'été 2020, sera déposée en Février 2021 auprès des services de la Préfecture.

Si vous estimez être victime de dommages liés à cet événement, vous avez la possibilité de les signaler par courrier, adressé à l'attention de Monsieur le Maire, avant le 5 Février 2021, afin de permettre la constitution des dossiers.

Ce courrier devra contenir : les coordonnées postales et téléphoniques, ainsi que la description des dommages subis, et être accompagné de votre déclaration d'assurance.

Vous devrez également fournir des photographies des dégâts constatés.

La procédure sera la suivante :

- Le Maire rassemble toutes les demandes, et constitue un dossier qu'il transmet à la Préfecture.
- Celle-ci sollicite les rapports techniques et adresse le dossier pour instruction au Ministère de l'Intérieur.
- Après étude, la Commission Interministérielle sera chargée de se prononcer sur la reconnaissance ou non de catastrophe naturelle.
- Cette décision fera l'objet de la parution début juillet 2021, d'un arrêté interministériel au Journal Officiel.

Vous serez informés de cette décision, et dans le cas où la commune serait retenue en l'état de catastrophe naturelle, vous disposerez alors d'un délai de 10 jours pour engager auprès de votre compagnie d'assurances la procédure d'indemnisation prévue par la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service administratif au 04 92 33 20 02

Élue déléguée à la Protection de la nature
Brigitte PIERRAT : b.pierrat@mairie-casa04.fr

LA POLICE MUNICIPALE A DÉMÉNAGÉ

Les agents de la Police Municipale ont quitté la Mairie Principale.

Depuis le début du mois d'Octobre, ils sont installés dans le bâtiment des Jardins de la Cité qui abrite également la Maison France Services.

Ils disposent désormais d'un espace totalement rénové, plus grand et plus fonctionnel ainsi que d'un parking pour permettre le stationnement des visiteurs.

Adjointe déléguée
à la tranquillité publique,
à l'environnement
et à la faune sauvage :
Patricia AYMES
p.aymes@mairie-casa04.fr

Horaires : de 8h30 à 17h
du lundi au vendredi
Téléphone : 06.09.54.52.04
et 06.09.54.52.16

LE CLOCHER SANS SON

Le clocher de l'église est en cours de réparation. La municipalité a commandé les réparations et le prestataire doit faire refaire une des pièces importante du mécanisme ce qui a pour inconvénient le retard que nous connaissons et que nous regrettons.

Il sera de nouveau en service courant janvier 2021.

PERMANENCES À LA MAISON FRANCE SERVICES

Organismes	Nom des intervenants	Permanences	Prise de RDV	Numéro de téléphone	Adresse mail
Initiative 04	Cécile Dubar	2 fois par mois le jeudi matin	Par téléphone ou par mail	Secrétariat : 04 92 36 62 45 Professionnel : 04 92 36 11 21	accueil@initiative04.org cecile@initiative04.org
SPIP 04	Julie Cloteaux	2 fois par mois les lundis	Par l'intervenante	Secrétariat : 04 92 32 61 00	julie.cloteaux@justice.fr
Cap emploi 04	Mr Marco	Tous les mardis	Par l'intervenant	Secrétariat : 04 92 70 74 60 Professionnel : 06 68 21 50 50	secretariat@capemploi04.com
SIP Sisteron Service des Impôts des particuliers	Vincent Vigne	Tous les derniers lundis du mois l'après-midi	Par l'intervenante et la Maison France Services	Secrétariat : 04 92 61 57 08	sip.sisteron@dgfip.finance.gouv.fr vincent.vigne@dgfip.finances.gouv.fr
Conseil Départemental de l'Accès au Droit (C.D.A.D) Digne-les-Bains	Stéphanie Feraud	4ème lundi du mois de 9h à 12h par Visio	intervenante/la Maison France Services	Secrétariat :04 92 36 69 20 Professionnel : 06 45 55 05 56	Secrétariat : accueil@cdad.fr
Emergences P.A.C.A. Manosque	Sophie Delrieu 06.70.50.44.64 Muriel Camani 06.32.21.69.62	Tous les 15 jours	Par l'intervenante	Secrétariat : 04 92 71 08 86	emergencespaca@free.fr S : ds.emergencespaca@gmail.com M : emergencespaca@orange.fr
U.R.A.P.E.D.A. Sud	Cabrillon Isabelle	A la demande occasionnellement	Par l'intervenante	Secrétariat : 04 86 13 21 00 Professionnel : 06 13 33 37 46	acceuil@urapeda-sud.org isabelle.cabrillon@urapeda-sud.org
Défenseur des Droits	Gérard de meester	4ème mardi du mois après-midi à partir d'avril	Par la Maison France Services	Secrétariat : 04 42 16 10 79 06 10 92 19 57 Professionnel : 06 07 35 56 27	yolande.eskenazi@defenseurdesdroits.fr gerard.de-meester@defences.gouv.fr
C.L.I.C.	Frédérique Tea	Tous les jeudis matin	Par l'intervenante	Secrétariat : 04 92 61 53 57 Professionnel : 06 28 97 00 34	clicvaldedurance@mutuellesdusoleil.fr frederique.tea@mutuellesdusoleil.fr
H.2. P.	Pollero Sylvie	1er jeudi du mois		Secrétariat : 04 92 36 76 00	
Pôle emploi	Régine Marrou	2 fois par mois les mercredis	Par l'intervenante		regine.marrou@pole-emploi.fr

ENTRE CHATS ET CHIENS

Depuis le 1er janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

Le 1er janvier 2016, la municipalité et la Fondation 30 millions d'amis ont signé une convention pour gérer la population des animaux errants et participe à hauteur de 50% des frais.

La Commune adhère également à la Fourrière de Vallongues pour la population des chiens non identifiées sur la voie publique.

L'ensemble représente un budget de 10.000 €.

De nouveaux enquêteurs bénévoles de la Fondation 30 Millions d'Amis, Mme Lydia Girard, M. Jean Louis Poli et Mme Karine Girard, ont sillonné la commune afin de maîtriser les chats errants en accord avec la législation en vigueur et en partenariat avec la police municipale et parfois la Gendarmerie selon les actions.

Cette initiative à été renforcée par de la sensibilisation. Ainsi :

- Une trentaine de chats seront stérilisés et tatoués d'ici la fin de l'année,
- Des interventions ont eu lieu pour maltraitance et un animal a été retiré à son propriétaire,
- Un sauvetage a été organisé pour un chat errant qui a reçu tous les soins nécessaires pour sa survie,
- Des divagations de chiens ont été constatées et face au danger un propriétaire a été verbalisé.

Nous attirons l'attention sur l'abandon et la maltraitance des animaux encore plus importants depuis le premier confinement. Les actes de cruauté envers eux sont passibles de sanctions pénales.

Prendre un animal chez soi c'est une responsabilité, il faut être disponible pour s'en occuper. Il saura vous le rendre en véritable animal de compagnie.

Si vous rencontrez des difficultés : stérilisation, soins (au niveau financier), gardiennage, crèche canine (en cas de vacances, hospitalisation, déménagement), ou si vous souhaitez leurs venir en aide en constatant des maltraitances, en devenant famille d'accueil ou bénévoles, ou encore pour un don,

Ensemble nous pouvons en discuter et trouver des solutions.

Contact enquêteurs :
06.52.36.04.27 ou 06.64.39.12.69

Adjoint en charge du dossier :
M. Guillaume JULIEN
g.julien@mairie-casa04.fr

DÉMOCRATIE CASA

Jetons nos charentaises !

« Pire que le bruit des bottes, le silence des pantoufles », disait Max Frisch. Entre violences institutionnelles, lois liberticides et restriction de la vie publique, nous vivons une dérive autoritaire jamais vue depuis des dizaines d'années. Et si on enlevait nos pantoufles ?

Depuis son émergence, Démocratie Casa agit pour mettre la décision politique aux mains des citoyens, et construire du commun en s'appuyant sur l'entraide et la coopération.

Pour cela, nous proposons de retrouver des moments de partage et de réflexion collective. Nous serons présents chaque dernier dimanche du mois sur le marché de Saint-Auban. Nous vous inviterons bientôt à des réunions publiques. Nous relancerons aussi le débat dans notre lettre d'information et sur notre page Facebook.

Lisa Giachino, élue Démocratie Casa au conseil municipal, est là pour porter votre voix. Nous souhaitons construire avec vous ses interventions, pour qu'elle amène vos préoccupations et vos réflexions au sein du débat municipal. En tant qu'élue, elle peut se prononcer sur les points à l'ordre du jour en votant pour, contre, ou en s'abstenant. Porte-parole de notre réflexion collective, elle peut proposer des amendements ou des motions, et poser des questions au maire sur divers sujets. Le but n'est pas d'être dans une opposition systématique mais d'apporter un regard citoyen sur les affaires communales. Par exemple, nos propositions ont contribué à rendre plus démocratique le règlement intérieur du conseil municipal.

Notre démarche est ouverte à toutes et à tous, y compris aux moins de 18 ans. La politique n'est pas que l'affaire des élus et des experts. Elle doit être joyeuse, créative et accessible à tous. La commune a besoin de toutes vos idées. Venez mettre votre grain de sel pour que le conseil municipal devienne un lieu de débat public !

Pour rejoindre l'association Démocratie Casa, recevoir nos informations, envoyer vos idées et questions :
democratiecasa@netcourrier.com
FB Democratiecasa – 06 83 53 48 77

CASA 2020

Mesdames et Messieurs

Nous sommes six élus de notre liste CASA 2020 qui siégeons dans l'opposition au sein du Conseil Municipal.

Les choses se passent bien ; la prise de parole et le débat d'idées existent. Nous défendons les sujets que nous avons portés lors de la campagne électorale.

Une opposition raisonnée, qui nous amène à voter les textes que nous estimons bénéfiques et prioritaires pour les habitants de notre commune.

Nous continuerons, dans les mois qui viennent, à défendre au sein du Conseil :

Maison de santé : La santé est la première des proximités et nous persistons à dire que notre projet de maison de santé en lieu et place de l' hôtel VILLIARD est primordial pour Château-Arnoux-St-Auban,

Nous avons été reçus par le Maire d'une autre commune du carrefour Bléone/Durance, et à sa demande, lui avons remis pour information, l' étude complète que nous avons réalisé pour la création d'un centre de santé municipal.

Police municipale : Recrudescence des cambriolages lors de la fin du premier confinement.

Nous demandons toujours la mise en place limitée mais nécessaire de la vidéo protection et le renforcement de la police municipale.

La poste : Nous devrons aller jusqu'au bout pour défendre et garder notre poste de Saint- Auban. Si malgré nos actions, ce bureau devait fermer, la municipalité devra prendre ses responsabilités. L'ouverture d' une agence postale communale au sein de la Maison France Service, deviendra incontournable. La population vieillissante ne pourra se passer d'un service postal de proximité.

En 2019, lors d'une dernière réunion, la direction de la poste s'engageait sur un investissement de 40.000 euros dans les locaux de l'ancien hôpital, et sur une participation salariale de 900 euros/mois.

Cantines scolaires : Mise en place de cantines scolaires dans chaque école, et pour tous les élèves.

Développement Durable : Point essentiel que notre groupe entend défendre, nous insisterons pour la création de pistes cyclables qui valoriseraient notre commune.

Dans les mois qui viennent, nous aurons l'occasion de rappeler que notre commune doit être LA commune du carrefour, et que la qualité de vie reste le facteur clé de l'attractivité de Château-Arnoux-St-Auban. Alors soyons ambitieux !

Tout le groupe CASA 2020 vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous, restez vigilants et profitez bien de vos proches.

VŒUX DU MAIRE 2021

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer, de vivre un moment de convivialité.

Cette année, l'épidémie de Covid en a décidé autrement. Ainsi le rendez-vous annuel de la cérémonie des vœux à la population ne pourra pas avoir lieu sous sa forme habituelle. De même nous avons renoncé à organiser le chaleureux repas des ainés, ainsi que diverses manifestations amicales de fin d'année.

Ces manifestations publiques n'auraient pu s'accorder avec les risques de mise en danger sanitaire des participants.

Mais nous ne renonçons pas à vous adresser nos vœux pour l'année nouvelle, sous forme virtuelle, en attendant de nous retrouver de manière traditionnelle.

L'annonce vous en sera faite dans quelques jours.

En attendant, prenez soin de vous et passez d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Maire et le Conseil Municipal
de Château-Arnoux Saint-Auban

Boîte aux
Lettres
du
PÈRE NOËL